



> FÊTE DU VILLAGE ET DE LA MUSIQUE

La municipalité, à travers l'association municipale d'animation, organise comme chaque année la traditionnelle Fête du Village et de la Musique.

**Nous vous donnons rendez vous le dimanche 19 Juin 2016
à partir de 11 heures 30 sur le terrain de sports.**



Cette année sera Cubaine !!

Un repas sera offert à chaque habitant de la commune sur simple inscription en mairie avant le samedi 11 juin
Familles et amis extérieurs à la commune sont également les bienvenus moyennant une participation de 12€ par adulte et de 8€ par enfant.



Dégustations, bonne humeur et convivialité seront de mise



> CÉRÉMONIE DU 8 MAI

8 Mai 1945

«La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des nations unies et c'est la victoire de la France. L'ennemi allemand vient de capituler devant les armées alliées de l'Ouest et de l'Est.[...]» (discours du Général De Gaulle du 8 mai 1945)

8 Mai 2016

Le conseil municipal vous invite à venir nombreux participer à la cérémonie commémorative et au devoir de mémoire pour ceux qui sont morts et ceux qui ont tant combattu et souffert pour la patrie.

En présence des conscrits et de la chorale Emulsine.

Rendez vous le dimanche 8 mai 2016 à 11 heures sur le parvis de la mairie.

> Z.A. DE L'ALOUETTE

Le premier bâtiment vient d'être construit sur la Zone d'Activité de l'Alouette. Installé sur la parcelle n° 3, il sera utilisé par l'entreprise TESTUD.

Les démarches engagées par la municipalité se poursuivent pour mener à terme la commercialisation des lots restants et l'étude des permis de construire déjà déposés. Pour tous renseignements, contacter la mairie.





> ASSAINISSEMENT

Aidez-nous à préserver les réseaux d'assainissement et à ne pas perturber le fonctionnement des stations d'épuration.

Ne jetez plus vos lingettes dans les toilettes !

Pratiques au quotidien, les lingettes servent aussi bien pour bébé que pour nettoyer les sols !

Constituées de fibres tissées, elles posent un **problème** car très résistantes. A usage unique, on les utilise puis on les jette ... mais ... où ?

Par facilité, dans les toilettes ... Elles rejoignent ainsi le collecteur d'eaux usées avant d'atteindre la station d'épuration.

Ce qu'il faut savoir : elles ne se dissolvent pas une fois mélangées aux eaux usées même si elles sont présentées biodégradables.

Conséquences : une fois dans les collecteurs d'eaux usées, associées à la graisse et aux éléments solides, elles s'enroulent les unes autour des autres et forment des amas de fibres qui ralentissent l'écoulement des eaux usées dans les canalisations, voire obstruent totalement les réseaux d'assainissement ! Les lingettes se retrouvent ainsi dans les stations entraînant des dysfonctionnements de ces équipements qui ne sont pas conçus pour évacuer ce genre de déchets.

Alors, où doit-on les jeter après utilisation ?

Dans la poubelle, comme les autres déchets.
Elles seront ainsi prises en charge par la filière de collecte et de traitement des déchets.



>AU PROGRAMME

VENTE DE FLEURS ET DE PLANTS



Le mardi 3 mai 2016 à partir de 16 heures 30 sur la place du village, le Sou des Ecoles organise une vente de fleurs et de plants. Une bonne occasion de fleurir jardins et balcons et de planter vos potagers.



SORTIE VIA FERRATA

L'Union Sportive de Bonnefamille organise, le dimanche 5 juin 2016 une sortie Via Ferrata. Si vous êtes intéressés, inscriptions avant le 15 mai par mail à l'adresse : usb@g2m.fr



web

Mairie de Bonnefamille
473, Route des étangs / 38090 BONNEFAMILLE
Tél : 04 74 96 45 09 / mairie@bonnefamille.com

Du mardi au vendredi de 14h à 17h30 / Le samedi de 9h à 12h



Imprimé par nos soins